

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFR POUR 2020 - (N° 3074)

AMENDEMENT

N ° CF1470

présenté par

Mme Mauborgne, Mme Racon-Bouzon, M. Batut, Mme Beaudouin-Hubiere, M. Blein, Mme Bono-Vandorme, Mme Boyer, M. Buchou, Mme Bureau-Bonnard, M. Causse, M. Cazenove, M. Cormier-Bouligeon, M. Cubertafon, Mme Deprez-Audebert, M. Dombreval, M. El Guerrab, Mme Firmin Le Bodo, Mme Fontenel-Personne, M. Fuchs, M. Fugit, Mme Gomez-Bassac, Mme Goulet, Mme Guerel, M. Krabal, M. Lainé, Mme Lenne, Mme Liso, Mme Michel, Mme Muschotti, M. Pichereau, Mme Pitollat, M. Pont, Mme Provendier, M. Cédric Roussel, M. Sorre, Mme Sylla, Mme Tiegna, M. Vignal et Mme Zitouni

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 18, insérer l'article suivant:

Mission « Plan d'urgence face à la crise sanitaire »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.